



Nationale Gesundheitspolitik Schweiz
Politique nationale suisse de la santé
Politica nazionale svizzera della sanità
Politica naziunala svizra de la sanidad

Santé psychique

Annexe 3

Exemples de pratiques innovantes

S. Gurtner

Impressum

Rédaction: Regula Rička, Sabine Gurtner, Philippe Lehmann, Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Gestion des données: Monika Graser

Conseil consultatif: Niklas Baer, clinique psychiatrique de Bâle-Campagne, Liestal; Wilhelm Felder, représentant des services psychiatriques universitaires; Jürg Gassmann, Pro Mente Sana (PMS); Salome von Greyerz, Section stratégies et politiques, OFSP; Hans Kurt, Société Suisse de Psychiatrie et de Psychothérapie (SSP) / Foederatio Medicorum Psychiatricorum et Psychotherapeuticorum (FMPP); Roland Unternährer et Franz Wyss, Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)

Adresse de contact:

Office fédéral de la santé publique

Direction de la politique de santé

Regula Rička

Section stratégies et politiques

Case postale, 3003 Berne

Tél +41 31 322 65 99, Fax +41 31 322 34 37

Sommaire

1. Exemples de pratiques innovantes en matière de promotion de la santé / prévention..... 5
2. Exemples de pratiques innovantes en matière d'entraide 9
3. Exemples de pratiques innovantes en matière d'offres de prise en charge psychiatrique..... 11

Exemples de pratiques innovantes

S. Gurtner

Vous trouvez ci-après un choix d'exemples de pratiques innovantes qui illustrent de manière convaincante la stratégie de la santé psychique. Bon nombre de ces exemples ont été répertoriés dans l'inventaire *Santé psychique – Stratégies et mesures en Suisse* (E. Bruhin) ; certains ont été présentés lors des journées de travail consacrées à la santé psychique alors que d'autres ont été connus grâce à la participation de leurs représentants au processus d'élaboration de la présente stratégie.

Critères de sélection

Les critères suivants ont été décisifs pour le choix des exemples :

1. Les valeurs fondamentales de la stratégie dictent les actions
2. Approche de santé publique :
 - Empowerment : la participation en tant que méthode de travail est établie
 - Promotion de la santé: application des principes de la salutogénèse
 - Procédure interdisciplinaire et multisectorielle
 - Accent mis sur les conditions de vie (approche par les milieux de vie = settings)
3. Les exemples sont basés sur l'évidence
4. Ils illustrent des offres de prise en charge spécifiques à l'âge, applicables aux différentes étapes de la vie
5. Ils illustrent les 10 recommandations de la stratégie de santé psychique.

Comme il n'est pas possible, dans le cadre de ce rapport, de tenir compte de toutes les offres de pratiques innovantes, les exemples suivants ont été choisis en raison de leur caractère représentatif.

1. Exemples de pratiques innovantes en matière de promotion de la santé / prévention

Promotion des relations dans la petite enfance : La Courte Echelle

Objectif: La Courte Echelle veut être un lieu de rencontre, d'échange et d'expérience enrichissante selon le modèle de la « Maison Verte » de la psychologue Françoise Dolto. Ce centre de jour entend promouvoir l'éclosion du sentiment de sécurité et de confiance en soi de l'enfant, la communication entre enfants en tant que personnalités indépendantes et leurs parents et la prise de conscience de la notion des limites. Le centre entend préparer les enfants, tout comme les parents, à une séparation ultérieure et représente un système de soutien où les parents peuvent recevoir des conseils avant la scolarisation de leurs enfants.

Public cible: enfants en âge préscolaire (jusqu'à cinq ans) et leurs personnes de référence (la plupart du temps les parents).

Procédure/méthode: du temps et un local sont mis à disposition des parents pour qu'ils cultivent une relation de qualité avec leur enfant et profitent d'échanges avec les autres parents et les éducateurs.

Financement: le projet dispose d'un budget annuel de Fr. 72'000.-. La Ville de Neuchâtel, le canton ainsi que des dons d'institutions et de personnes privées financent l'association. Les bénéficiaires de ce projet paient un prix indicatif de Fr. 2.-/visite.

Evaluation/assurance qualité: supervision régulière

Contact: La Courte Echelle, Fausses-Brayes 3, 2000 Neuchâtel. Personne de contact: *Johanna Schürmann*.

Enfants et adolescents: concept, programme, intervention « atout jeune » / « jung und stark » (j&s) – pro juventute Suisse

Objectif: soutien de projets qui encouragent en Suisse l'apprentissage socio-émotionnel et la gestion des conflits entre enfants et adolescents.

Public-cible: institutions, professionnels et experts, enfants, adolescents, parents, pédagogues, personnes travaillant avec les jeunes dans toute la Suisse.

Procédure/méthode: lancement, conseils, soutien (professionnel et financier), mise en réseau et coordination de projets de promotion de la santé; conseils individuels en matière de promotion de la santé ; recherches, publications et documentation visant à promouvoir les compétences de vie et à gérer les conflits entre enfants et adolescents ; organisation de journées de travail servant à donner des impulsions et renseignements sur des possibilités de perfectionnement.

Mise en réseau: Promotion Santé Suisse et des professionnels s'occupant d'enfants et d'adolescents ainsi que personnes spécialisées en promotion de la santé.

Durée: 2001-2004 (durée du projet)

Financement: (presque) entièrement financé par Promotion Santé Suisse.

Assurance qualité/évaluation: selon les normes de Promotion Santé Suisse

Contact: j&s/pro juventute, Seehofstrasse 15, Postfach, 8032 Zürich, info@jungundstark.ch, www.jungundstark.ch, personne de contact: *Michael Baumgartner*.

Enfants et adolescents : Foyer Platanenhof – Intégration sociale d'adolescents perturbés

Objectif: promotion du bien-être psychique par l'amélioration des compétences sociales et des conditions de réintégration, qu'il s'agisse d'une nouvelle scolarisation ou de la préparation et de l'accomplissement d'une formation professionnelle par ex. C'est le retour à la « normalité » qui est recherché, celle qui en vaut la peine aux yeux des adolescents et qui soulage la société.

Public-cible: des adolescents qui expriment leur mal-être par des actes délictueux ou par un état de grave abandon, en se laissant couler.

Procédure/méthode: organisation du séjour dans le foyer selon le principe de la coexistence, condition de l'indépendance (vivre et laisser vivre, la liberté d'un individu s'arrête là où commence celle des autres, d'où la nécessité d'avoir des règles). Caractéristiques des « Besondere Unterrichts- und Betreuungsstätte BUB » (foyers d'éducation spécialisés, module de la palette d'offres du projet) : pas d'obligation d'aller à l'école, prise en charge globale, cohérence, claire séparation et attribution des rôles, soutien indirect complémentaire et plan d'éducation. Socialisation en donnant la priorité à la modification du comportement et de l'attitude, en renforçant la confiance dans des nouveaux modèles de comportement, en améliorant le sens des responsabilités et en développant des perspectives professionnelles.

Durée: adaptée à l'évolution de la personne

Financement: par les autorités de justice ou de tutelle (exceptionnellement par l'AI)

Assurance qualité/évaluation: le programme est évalué à long terme par un organe spécialisé et contrôlé par les instances de surveillance du département de l'instruction publique.

Contact: Platanenhof - Kant. Jugendheim, Häslersstrasse, 9242 Oberuzwil SG, christian.crottogini@sg.ch; personne de contact: Christian Crottogini.

Stress: Fédération suisse des psychologues (FSP) – Programme Psychiquement en forme sur le lieu de travail

Objectif: par l'intermédiaire d'internet, informer de *manière interactive et orientée en fonction des besoins* sur le *stress qui rend malade* au lieu de travail, sur les effets du stress, les moyens de le réduire et de le prévenir.

Public-cible: employeurs, responsables du personnel et collaborateurs des entreprises en prêtant une attention particulière aux petites et moyennes entreprises.

Procédure/méthode: diffuser sur internet des informations à la portée de tous, signaler les offres des professionnels et présenter une liste de points à contrôler soi-même par rapport au thème du stress.

Mise en réseau: le secrétariat d'Etat à l'économie, la Société suisse de médecine du travail, la SUVA, les psychologues du travail de l'Université de Berne et de l'EPF-Zurich. Le but est d'atteindre une coordination formelle entre les institutions et organisations intéressées.

Durée/échéance: dès 2003 jusqu'à une date indéterminée.

Financement/coûts: pour le lancement du programme, les organisations financièrement responsables ont mis Fr. 90'000.- à disposition. Les coûts d'exploitation sont évalués à Fr. 170'000.- pour la première année. L'évolution des coûts dépendra principalement de la demande des groupes-cibles (conseils interactifs et feedbacks).

Assurance qualité/évaluation: évaluation préalable dans les PME.

Contact: Fédération Suisse des Psychologues, Choisystrasse 11, 3014 Berne info.fsp@psychologie.ch, www.psychologie.ch, personne de contact: *Daniel Habegger*.

Personnes âgées: Stiftung Berner Gesundheit (BEGES) - Donna, Nonna, ma Donna

Objectif/groupe-cible: sensibiliser les personnes âgées à faire un usage raisonnable des somnifères, tranquillisants et médicaments contre la douleur dans la vie quotidienne et renforcer les compétences de santé des femmes les moins privilégiées dès 55 ans.

Procédure/méthode: séances d'information dans les entreprises et les institutions, suivies par six rencontres consacrées à des échanges. Le thème des compétences et des ressources des femmes est abordé par le biais d'informations, de brèves scènes filmées, d'exercices ludiques et d'entretiens.

Mise en réseau: organisations ancrées dans le tissu local (centre de quartier, organisations d'étrangers, etc.) et entreprises

Durée/échéance: 4 ans

Financement/coûts: compris dans le mandat de la direction de la santé et de l'aide sociale du canton de Berne.

Assurance qualité/évaluation: accompagnement par un groupe d'expertes ainsi que par des femmes issues du groupe-cible qui veillent à ce que le projet soit proche de la réalité. Est également prévue l'évaluation d'un sondage auprès des participantes auquel prend part une professionnelle de l'Institut de médecine sociale et préventive (IMSP) de l'Université de Berne.

Contact: Berner Gesundheit, Eigerstrasse 80, 3000 Bern 23, christine.hefti@beges.ch, www.beges.ch, personne de contact: *Christine Hefti Kraus*.

Personnes âgées: concept du canton de Thurgovie

Objectif: maintien et promotion de la qualité de vie des personnes d'un âge avancé; créer les conditions-cadres pour une vieillesse active et pleine de sens et mettre à disposition les offres d'aide nécessaires.

Objectifs supérieurs: 1. Etre pris au sérieux en ce qui concerne ses besoins et avoir son mot à dire 2. Avoir le choix entre plusieurs alternatives et pouvoir décider soi-même 3. Avoir des tâches et le potentiel pour les assumer et être accepté par la société comme un membre utile 4. Etre intégré 5. Recevoir une aide nécessaire de qualité 6. Pouvoir payer l'aide 7. Faire l'expérience de la solidarité et faire preuve de solidarité 8. Tenir compte des aides de l'Etat qui sont subsidiaires.

Groupe-cible principal: les personnes âgées

Procédure Promotion de la santé/prévention/intégration (à choix): renforcement de l'aide aux seniors et du travail bénévole, coordination et mise en réseau non bureaucratique mais systématique au niveau de la collectivité et des différents prestataires professionnels et bénévoles, renforcement de la coordination du travail en faveur des personnes âgées au niveau cantonal, services d'aide et de soins à domicile bien implantés, visites à domicile préventives, centres de prestation régionaux, offres visant à soulager les proches soignants, prestations complémentaires des services d'aide et de soins à domicile dans le domaine non subventionné, expérimentation de nouvelles formes de logement/prise en charge, constructions tenant compte des besoins des personnes âgées et handicapées et offres correspondantes de conseils pour les maîtres d'ouvrage et les architectes.

Mise en réseau: communes, paroisses, associations, Pro senectute, fournisseurs de prestation privés, entraide entre personnes âgées, homes pour personnes âgées et établissements médico-sociaux, etc.

Publié: octobre 2000

Financement/coûts: pas de données

Assurance qualité/évaluation : controlling, audits, formation continue et perfectionnement

Contact: Office de la santé publique du canton de Thurgovie, Zürcherstr. 194a, 8510 Frauenfeld, Téléphone: 052 724 22 73, Homepage: www.tg.ch/gesundheitsamt.

Violence: Centre suisse de prévention de la criminalité – campagne de prévention contre la violence domestique

Objectif: étendre la prévention/sensibilisation de l'opinion publique; encourager/renforcer dans la population la notion d'autodéfense et le niveau de tolérance zéro face à la violence domestique ; informer sur des moyens de protection simples ; adapter les besoins de sécurité aux conditions réelles ; empêcher l'augmentation de la criminalité.

Groupe-cible: représentants de la police, de l'administration, du monde politique, des institutions sociales de toute la Suisse, le public en général.

Procédure/méthode: formation de la police, développement de l'organisation, mise en réseau/coordination, sensibilisation de l'opinion publique.

Mise en réseau: conseils aux personnes coupables de violence (bureaux spécialisés contre la violence masculine), conseils et aide aux victimes (maisons de la femme), Conférence suisse des délégués à l'égalité, aide aux victimes, services d'intervention et projets contre la violence domestique.

Durée/échéance: au moins 2 ans

Financement/coûts: budget annuel de Fr. 450'000.- (cantons, Villes de Berne et de Zurich 9 ct/par habitant, contribution annuelle de la Confédération Fr. 90'000.-).

Assurance qualité/évaluation: commission d'examen (5 conseillers d'Etat) en tant qu'instance de contrôle.

Contact: Centre suisse de prévention de la criminalité, Case postale 2073, 2001 Neuchâtel, info@prevention-criminalite.ch, www.prevention-criminalite.ch, personne de contact: *Peter Giger*.

2. Exemples de pratiques innovantes en matière d'entraide

Aide à soi-même: association Equilibrium

Objectif/groupe-cible: promotion du principe de précaution, traitement et guérison des dépressions et de maladies à tableau clinique bi-polaire, sensibilisation de l'opinion publique visant à freiner la stigmatisation des maladies psychiques.

Procédure/méthode: soutien des groupes d'entraide existants (plus de 60 en Suisse alémanique); aide à la création de nouveaux groupes d'entraide pour les personnes concernées/proches; manifestations, journées de travail, séminaires, exposés sur le thème des dépressions; cours de vacances pour les personnes concernées et leurs proches; collaboration à des projets de recherche, sensibilisation de l'opinion publique.

Mise en réseau: organisations dont l'objectif est comparable.

Durée/échéance: association fondée en 1994.

Financement/coûts: contributions des membres, des donateurs, contributions des autorités/entreprises/sociétés/institutions, fondations économiques et scientifiques, recettes provenant de manifestations, donations de la fondation Werner Alfred Selo.

Assurance qualité/évaluation:

Contact: equilibrium, Ibelweg 20, 6300 Zug, info@depressionen.ch, www.depressionen.ch, personne de contact: *John Kummer*.

Participation: le conseil de la direction de la psychiatrie sociale et communautaire des services psychiatriques universitaires (UPD) de Berne

Objectif/groupe-cible: promotion de la compréhension mutuelle et démantèlement des obstacles entre clinique, patients et proches; amélioration du droit de participation des patients.

Procédure/méthode: conseiller la direction en cas de problème et soutien lors de la réalisation de projets orientés vers les patients; rédiger des prises de position. Faire de la médiation entre les patients/proches et la clinique. Réclamer une prise de position de la direction en cas de questions importantes.

Activités/thèmes: guider les patients, convention portant sur le traitement, boîte aux lettres où les patients et proches mais aussi le personnel peuvent déposer leurs souhaits, dialogue tripartite, visites dans différents services / institutions, entretiens avec les collaborateurs, réintégration, problèmes à l'entrée/sortie des services psychiatriques, faire des patients et proches des partenaires « majeurs », mesures de contrainte, mesures d'économie.

Limites: pas de « personnalité marquante », pas de « pouvoir véritable » (--> goodwill de la direction), protection des données / secret médical, continuité rendue plus difficile, niveau d'information différent.

Composition: 3 personnes expérimentées en psychiatrie, 3 proches ainsi que 3 professionnels (médecin généraliste, représentante des professions sociales, médecin-chef de clinique).

Durée/échéance: institution permanente depuis janvier 1997.

Financement/coûts: travail à titre honorifique ; administration et frais éventuels : SPU.

Assurance qualité/évaluation: évaluation régulière de la situation

Contact: conseil de clinique de la direction de la psychiatrie sociale et communautaire des services psychiatriques universitaires de Berne, Laupenstrasse 49, 3000 Berne 10, beirat@upd.ch, personne de contact: *Hans R. Gessler*.

Participation: la convention de traitement de la clinique universitaire de psychiatrie sociale et communautaire, Berne

Objectif: collaboration active des personnes concernées au traitement clinique. Amélioration du rapport entre personnes concernées et professionnels dans le but commun d'optimiser les conditions de traitement (négociation du traitement). Promotion et respect de l'autonomie recherchée par les patients.

Groupe-cible: patients ou leurs soignants en milieu ambulatoire/hôpitalier qui le souhaitent; patients dont la dernière hospitalisation a été faite contre leur gré; patients qui, par suite d'une hospitalisation retardée en dépit de la présence de signaux d'alarme ou de symptômes de la maladie, ont porté préjudice à eux-mêmes ou à autrui ; patients qui se sont montrés peu coopératifs lors de leur dernière hospitalisation et qui l'ont vécue/ou que leurs soignants ont vécue comme peu satisfaisante, voire même blessante.

Procédure/méthode: engagement d'un commun accord entre partenaires concernés à saisir les opportunités de négociation et de partenariat.

Mise en réseau: échanges d'expériences avec d'autres cliniques de Suisse qui ont adopté ce concept (par ex. St. Urban, Soleure).

Durée/échéance: depuis 1996.

Financement/coûts: intégrés dans les frais d'exploitation de la clinique, ombudsman financé par des fonds provenant de tiers.

Assurance qualité/évaluation: évaluation/contrôle du résultat dans le cadre des soins de longue durée, ombudsman (clarification des écarts, conflits), surveillance de l'ensemble du projet par la direction de la clinique universitaire de psychiatrie sociale et communautaire, Berne.

Contact: services psychiatriques universitaires de la clinique de psychiatrie sociale et communautaire, Laupenstrasse 49, 3010 Berne, hbrenner@spk.unibe.ch, www.upd.unibe.ch; personne de contact: *Hans Dieter Brenner*.

Entraide: Association de familles de malades souffrant de schizophrénie ou de troubles psychiques (Vereinigung der Angehörigen von Schizophrenie/psychisch-Kranken – VASK)

Objectif / groupe-cible: faciliter l'entraide aux familles proches de malades souffrant de schizophrénie/troubles psychiques, représenter leur point de vue face aux professionnels et à l'opinion publique et susciter ainsi de la compréhension quant aux problèmes que rencontrent les personnes concernées ; améliorer le dialogue tri-partite (personnes concernées, proches, professionnels) ; améliorer la collaboration avec les professionnels en psychiatrie dans le sens d'un partenariat ; collaboration avec les associations/institutions qui poursuivent un but semblable.

Procédure/méthode: entraide : soutien réciproque permettant de s'adapter aux circonstances changeantes de la vie, de gérer des sentiments d'accablement, d'empêcher l'isolement, d'échanger des expériences/informations ; travail de sensibilisation de l'opinion publique.

Mise en réseau: professionnels, organisations à buts similaires.

Durée/échéance: depuis 1985/86

Financement/coûts: travail à titre honorifique (> 10'000h/an); soutien financier de Agile (OFAS) pour le secrétariat et les actions, sponsors (e.a. 3 firmes pharmaceutiques, soutien de projets de formation et de perfectionnement pour les proches et de projets de sensibilisation de l'opinion publique).

Assurance qualité/évaluation: rapport annuel à l'attention de l'OFAS.

Contact: VASK Schweizerischer Dachverband, Geschäftsstelle, Postfach 747, 6015 Reussbühl, vaskschweiz@bluewin.ch, www.vask.ch; personne de contact : Margrit Dubi, info@stiftungmelchior.org .

3. Exemples de pratiques innovantes en matière d'offres de prise en charge psychiatrique

Planification subséquente II – concept psychiatrique du canton de Bâle-Campagne

Objectif: montrer les besoins de développement et d'adaptation qui caractérisent la prise en charge psychiatrique de base, par ex. renforcement de la prévention, détection et intervention précoces ; identification des mesures visant à combler les lacunes de prise en charge ; meilleure coordination de la psychiatrie avec la prise en charge somatique.

Groupe cible/mise en réseau: l'ensemble des institutions et personnes participant à la prise en charge psychiatrique, y compris à ses interfaces: fournisseurs de prestation publics/d'utilité publique/privés – en milieu hospitalier/semi-hospitalier/ambulatoire – de la psychiatrie/médecine générale – cantonaux/extra-cantonaux, professionnels (plus de 100 spécialisations), personnes concernées/proches et membres des professions médicales/psychologiques/soignantes/sociales et autres.

Critères méthodologiques de planification: processus de planification ouvert et participatif, processus de décision transparents et bon déroulement de l'information; enquêtes et recherches pour l'évaluation de la situation actuelle (CE QUI EST) exécutées rapidement et évaluées en incluant tous les participants ; intégration des expériences et besoins des patients et proches au moyen d'enquêtes appropriées ; association régulière et suffisamment tôt des milieux politiques et de l'administration ; propositions de planification (CE QUI DEVRAIT ETRE) qui découlent logiquement de CE QUI EST et doivent pouvoir être reconstituées à partir de la situation telle qu'elle est évaluée ; prise en compte particulière de la coopération aux interfaces de la prise en charge psychiatrique, à l'interne et à l'externe.

Durée: juin 1999 – octobre 2002

Coûts de la planification subséquente II: environ CHF 600'000.- (financement du projet par le canton).

Financement de la mise en oeuvre: dans le cadre du budget (pour autant que la mise en œuvre des différentes mesures soit garantie conforme au plan-cadre).

Assurance qualité/évaluation: données épidémiologiques et informations quantitatives et qualitatives sur le recours aux différentes institutions ; processus de planification en tant que tel.

Contact: services psychiatriques cantonaux, Bienentalstrasse 7, 4410 Liestal, verwaltung@kpd.ch, theodor.cahn@kpd.ch, www.kpd.ch, personne de contact: *Theodor Cahn*.

Soins infirmiers: Fribourg – loi sur l'organisation des soins dans le domaine de la santé psychique

Objectif/groupe-cible: la loi doit permettre à chaque personne qui souffre d'un trouble psychique de recevoir des soins qui permettent un suivi continu dans un environnement familial et favorisent parallèlement l'autonomie de la personne concernée.

Procédure/méthode: planification sectorielle des soins dans le domaine de la santé psychique; promotion de la santé psychique et prévention des troubles psychiques ; application des droits et des devoirs des patients.

Forme d'organisation/organes: secteurs = organismes fonctionnels avec équipe et direction interdisciplinaires, intégration des soins psychiatriques dans les soins généraux aux malades sous la direction de l'institution cantonale compétente en matière de santé psychique ; organes de l'institution : conseil d'administration, collège de la direction, organe de révision.

Mise en réseau: professionnels de la santé, institutions de santé publique, établissements d'exécution des peines et des mesures, autorités cantonales.

Durée/échéance: illimitée, jusqu'à l'abrogation de la loi.

Financement/coûts: moyens propres de l'institution: recettes de la facturation des coûts, contributions de recherche et d'enseignement des institutions et cantons concernés, participation d'autres corporations de droit public, donations/legs, recettes d'exploitation, produit de la réalisation de la fortune propre.

Assurance qualité/évaluation: conseil d'administration en tant qu'organe de contrôle.

Contact: direction de la santé et des affaires sociales, Route des Cliniques 17, 1700 Fribourg, sas@fr.ch, personne de contact: Ruth Lüthi.

Conseils d'assistance: Tessin – Legge sull'assistenza sociopsichiatrica (LASP) (loi sur l'assistance sociopsychiatrique); voir à ce sujet aussi la LPAAM du 7. 12. 1979 (Loi sur le régime des personnes atteintes d'affections mentales et sur la surveillance des établissements psychiatriques, art. 1B(5) de la législation genevoise

Objectif de la loi: art. 1 a) Protéger les droits des personnes qui ont besoin d'être soignées et créer les conditions qui garantissent à ces personnes une assistance psychiatrique et socio-psychiatrique qui soit conforme à leur liberté individuelle.

Groupe-cible: personnes visées par l'article 397a du CCS; personnes qui pourraient mettre leur vie en danger ou celle d'autrui; personnes frappées d'une peine pénale au sens du code pénal suisse; personnes qui ont besoin de mesures complémentaires thérapeutiques et réadaptatives dans le cadre de la psychiatrie sociale.

Procédure en matière de conseils d'assistance : selon l'art. 43 de la LASP, la personne concernée a le droit de se faire assister en tout temps par une personne de confiance et d'être secondée pour la sauvegarde de ses intérêts personnels et pécuniaires et cela, en tenant compte des dispositions du droit fédéral des tutelles. Le Conseil d'Etat tessinois confie à une organisation de droit privé d'importance nationale, sans but lucratif, et ayant au moins 10 ans d'expérience dans la tutelle de malades psychiques, la tâche de nommer des conseillers dont le rôle est d'assister et d'instaurer un « service d'assistance » permanent, indépendant, ayant une fonction de médiation au sein des institutions,

Organes de mise en œuvre de la LASP: unités thérapeutiques réadaptatives (unità terapeutiche riabilitative, UTR) intersectorielles, privées ou publiques; UTR réunies dans les Organizzazione sociopsichiatrica cantonale (OSC) ; conseil cantonal psycho-social (CPSC); commission juridique (CG).

Mise en réseau: autorités cantonales, personnes physiques et morales du domaine de la prise en charge psychiatrique et sociale, structures des systèmes sanitaires, sociaux et d'instruction publique.

Echéance: la loi est entrée en vigueur au 1er mai 2000; durée illimitée jusqu'à l'abrogation de celle-ci.

Financement/coûts: pas de données.

Assurance qualité/évaluation: enquête épidémiologique basée sur les données des UTR ; approbation de la planification de la psychiatrie sociale (CPSC) par le Conseil d'Etat ; chaque 4 ans, débats sur la planification de la psychiatrie sociale au Conseil d'Etat et au Grand Conseil ; établissement d'un rapport, traitement des recours par la commission juridique.

Contact: Organizzazione sociopsichiatrica cantonale, via Agostino Maspoli, 6850 Mendrisio, dss-osc@ti.ch; www.ti.ch/DSS/DSP/OrgSC/; personne de contact : Michele Salvini.

Intégration/réinsertion : concept/programme Intégration pour tous

Objectif: soutien de la réintégration sociale et professionnelle de malades chroniques physiques, psychiques ou mentaux ou de handicapés en tenant compte du principe de la co-responsabilité. Gagner/regagner son indépendance pour l'individu.

Groupe-cible: malades chroniques physiques, psychiques ou mentaux ou personnes handicapées des cantons de Genève, Vaud, Valais et Fribourg. Il est prévu que cette organisation étende son activité dans d'autres cantons.

Procédure/méthode: reconstruire des sentiments d'estime de soi/d'utilité et d'appartenance sociale, préparer à reprendre une activité professionnelle (aptitude à travailler/fourniture d'un travail), assurer un emploi fixe ou temporaire et un soutien grâce à des modules d'offres taillées sur mesure.

Mise en réseau: entreprises, seco, OFAS, départements cantonaux d'économie publique, départements cantonaux des affaires sociales, bureaux de placement, caisses de chômage, centre d'informations professionnelles, institutions spécialisées, communes, centres médico-sociaux, SUVA, Offices cantonaux AI, hôpitaux/médecins/ligues de la santé, Loterie Romande, club d'entreprises, tierces personnes.

Durée/échéance: existe depuis 1972 et jusqu'à nouvel ordre.

Financement/coûts: budget d'exploitation 2003 Fr. 7'400'000.-

Assurance qualité/évaluation : certificat ISO 9001, certificat EduQua.

Contact: Fondation ipt, Direction générale, Rue des Condémines 36, 1950 Sion, direction.generale@fondation-ipt.ch, www.fondation-ipt.ch, personne de contact : *Christine Théodoloz-Walker*.

Integration: ipw – Integrierte Psychiatrie Winterthur (psychiatrie intégrée Winterthur)

Objectif: créer un système de prise en charge psychiatrique offrant aides et prestations de services, lequel procure un accès optimal, l'efficacité et la flexibilité des offres.

Groupe-cible: la région de Winterthur (180'000 habitants).

Procédure/méthode: mise en réseau de toutes les offres de traitement et de suivi privées, communales et publiques. Offres publiques spécialisées, décentralisées et intégrées dans la communauté réunies sous un seul toit: psychiatrie générale (unité d'urgence, soins ambulatoires, clinique de jour, unité d'accueil ouverte et de réadaptation), centre de compétence gérontopsychiatrique (gérontopsychiatrie en ambulatoire et en clinique de jour, unité de soins aigus et de thérapie, unité d'évaluation, unités spécialisées pour séjours de longue durée et groupements de logements, ergothérapie et physiothérapie), centre d'intervention en cas de crises au centre-ville, policlinique psychiatrique à l'hôpital cantonal (service de liaison psychiatrique, consultations générales et spécialisées), offres pour les jeunes adultes (conseils aux adolescents pour répondre à leurs problèmes, unité de psychothérapie Villa, services médicaux dans les institutions socio-pédagogiques), traitement des dépendances (bureau de consultation pour les problèmes de drogues, d'alcool, centre IKARUS pour les traitements à l'héroïne et à la méthadone) et services centraux (service de coordination et de consultation ipw, gestion par cas, service social, service d'expertise psychiatrique, évaluation des traitements, gestion de la qualité).

Coordination de toutes les offres des fournisseurs privés et communaux dans le réseau de prise en charge par le biais de la commission psychiatrique régionale et de divers organes, forums socio-psychiatriques suprarégionaux et groupes de travail sur les projets en cours.

Partenaires de la prise en charge régionale: outre l'institution ipw, les partenaires importants sont la société médicale, la psychiatrie sociale, les sociétés de psychiatres, de psychothérapeutes psychologiques, de proches des malades (VASK) ainsi que la Ville de Winterthur (office social, soins aux personnes âgées, services d'aide et de soins à domicile). Ils sont réunis dans la commission régionale de psychiatrie.

Durée/échéance: le projet couvre la période de janvier 1999 à mars 2003.

Financement/coûts: Fr. 2,8 millions

Assurance qualité/évaluation: saisie de la qualité des processus et des résultats des traitements psychiatriques (outcome) dans le système de prise en charge ipw. Evaluation du projet par la firme Orgalife, Zürich.

Contact: direction ipw, Wieshofstrasse 102, Postfach 144, 8408 Winterthur, info@ipwin.ch; www.ipwin.ch; personne de contact: Peter Roth (directeur administratif), Andreas Andreae (médecin-chef).

Psychiatrie de liaison, Département de Psychiatrie/CHUV, Lausanne

Mandat/objectifs: développer la psychiatrie afin qu'elle ne fasse plus cavalier seul et qu'elle s'allie à la médecine somatique; représenter la psychiatrie auprès des instances de décision; développer un concept du traitement d'urgence intégré pour les enfants, adolescents et personnes âgées; ancrer la psychiatrie dans la clinique générale; profiter de l'infrastructure technique universitaire et, en parallèle, soutenir les travaux scientifiques, aider à améliorer la perception des souffrances psychiques au sein de la médecine somatique; renforcer l'évolution en direction de la psychiatrie ambulatoire.

Groupe-cible: patients psychiatriques et leur entourage social/professionnel, organes de décision.

Procédure/méthode: intégration spatiale dans le quartier du centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV); interdisciplinarité, travail coordonné de différentes divisions; représentation dans la direction du CHUV, prise d'influence sur la politique; transposition du concept de liaison pour les généralistes/le réseau de Lausanne en dehors de l'hôpital; extension d'une chaîne de soins à 3 niveaux: les centres primaires à proximité des personnes concernées (généralistes), les centres secondaires (ATPs = accueil temporaire psychiatrique, les centres tertiaires (services universitaires); projet Lausanne-Genève Santé psychique et psychiatrie sociale établissant un lien transversal en ce qui concerne l'âge et la maladie psychique/santé.

Mise en réseau: direction cantonale de la santé.

Durée/échéance: depuis 1996

Financement/coûts: financement partiel par le CHUV (CHF 800'000.-) et la psychiatrie qui dispose d'un montant global fixe jusqu'en 2004.

Assurance qualité/évaluation: un modèle correspondant est analysé.

Contact: Département Psychiatrie/CHUV, Rue du Bugnon 44, 1011 Lausanne, patrice.guex@chuv.hospvd.ch; personne de contact: *Patrice Guex*.

Gérontopsychiatrie: Gerontopsychiatrisches Zentrum (GPZ) Hegibach ZH, clinique psychiatrique universitaire de Zurich

Mandat/groupe-cible: prise en charge complète, sous une seule responsabilité, comprenant les examens, le traitement et les conseils aux malades psychiques âgés de la région zurichoise, là où se trouve le patient, de manière ambulatoire, semi-hospitalière et hospitalière. Conseils aux personnes soignantes et institutions. Recherche et enseignement, formation de base, continue et perfectionnement offertes aux différentes catégories professionnelles.

Buts: rétablir ou améliorer la santé psychique et, lorsque c'est possible, obtenir le retour du malade dans son environnement habituel par de multiples offres de thérapie. Transfert du savoir-faire en matière de gérontopsychiatrie.

Attitude de base/procédure/méthode: vision globale orientée en fonction des besoins et des ressources; relations de confiance avec les patients, autodétermination et transparence ; continuité du traitement par une collaboration interdisciplinaire ; culture d'entreprise empreinte d'estime et stimulante du point de vue professionnel ; proximité de la collectivité.

Mise en réseau: ceux qui sont chargés d'aiguiller les patients, les services d'aide et de soins à domicile et les homes ; service de conciliation ; perfectionnement professionnel spécialisé et interdisciplinaire ; centre gérontopsychiatrique d'Hegibach ZU (GPZ) en tant qu'agent de liaison entre la recherche clinique, la prise en charge spécialisée et la prise en charge de base.

Financement: le GPZ fait partie du mandat de prestation (avec enveloppe budgétaire globale) passé entre la direction de la santé et la clinique psychiatrique universitaire de Zurich.

Assurance qualité/évaluation: déroulement multidisciplinaire des processus, normes techniques et liste de points à contrôler ; échange interdisciplinaire concernant les points faibles et les fautes, vérification du déroulement des opérations et prise d'éventuelles mesures correctives.

Contact: GPZ Hegibach/PUK Minervastrasse 145, 8032 Zürich, www.puk.unizh.ch, personne de contact: *Ursula Schreiter Gasser*.